



Syndicat Intercommunal du Centre pour la Conservation de la Nature

Séance du Comité

INVITATION

Mesdames, Messieurs les délégué(e)s,

Conformément à l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du SICONA-Centre, laquelle se tiendra **jeudi 6 mars 2025 à 20 :00 heures dans la salle des chevaliers au Château de Mersch, Place St. Michel à Mersch**, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ordre du jour – Approbation.
2. Rapport de la séance du comité du 11 novembre 2025 – Approbation.
3. Élections de deux nouveaux membres du bureau suite à l'entrée en vigueur des nouveaux statuts du syndicat – Vote.
4. Fixation de l'indemnité à allouer aux nouveaux membres du bureau – Décision.
5. Finances :
 - 5.1. Amortissement comptable de projet – Décision quant à la durée d'amortissement.
 - 5.2. Plan pluriannuel de financement 2025 – Présentation.
6. Contrats et conventions :
 - 6.1. Convention n° 019/2025 relative à la participation financière de l'État au projet « Ausweitung des Vertragsnaturschutzes in Luxemburg » – Approbation.
 - 6.2. Contrats biodiversité – Approbations.
7. Avis concernant le projet de loi 8449 portant modification de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, portant modification de la loi du 23 août 2023 sur les forêts et portant modification de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain émis de commun accord par les bureaux du syndicat et du SICONA-Sud-Ouest à la demande du SYVIVOL – Approbation.
8. Divers.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les délégué(e)s, nos meilleures salutations,

Mersch, le 17 février 2025

Pour le Bureau du SICONA-Centre,

Le Président,
(s.) Michel REILAND

Le Secrétaire-rédacteur,
(s.) Alex WEBER